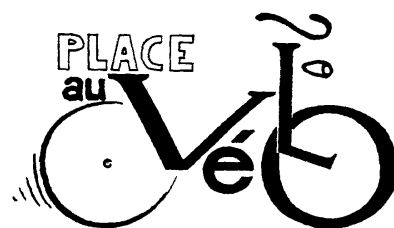


La Bicyc'Lettre



Journal de l'association nantaise « Place au vélo »
N° 26 mars 2001

8, rue d'Aouvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Toujours plus !

La Fête du Vélo qui roule, Dominique notre permanent qui « tourne », le nombre d'adhérents qui grandit, la Communauté urbaine naissante qui doit se prononcer sur la mise en conformité de nos bandes cyclables. Et un nouveau président qui prend le relais !

Cyclistes d'un jour ou de tous les jours nous nous retrouvons le dimanche 20 mai autour de la Loire en site propre, c'est à dire sur un parcours propre aux vélos. Notre association a reçu l'accord des six communes concernées pour organiser cette journée cycliste particulière : nous avons le soutien de la Communauté Urbaine, du Département et de la Région. Alors retenons cette date dans notre agenda de printemps et parlons-en autour de nous. Dominique ne chôme donc pas puisqu'il gère au quotidien les contacts avec les collectivités locales et territoriales ; de plus il va commencer les animations en milieu scolaire, projet important que l'association souhaitait développer avec la création d'un emploi-jeune.

Sans céder à une logique du chiffre, Place au Vélo grandit. Nous sommes déjà nombreux à avoir repris notre adhésion : il est important de montrer que notre objectif est partagé par de plus en plus d'habitants de l'agglomération nantaise.

Anous de réussir la Fête du Vélo.

Christophe Raverdy



Date à retenir : Vous êtes tous invités à faire le repérage du circuit de la fête du vélo, le **samedi 17 mars**. Rendez-vous est donné à **14 heures, Place du Commerce**. N'hésitez pas à apporter les boissons fraîches, les boissons chaudes et tout ce qu'il faut pour un super goûter : l'arrivée est prévue vers 17h30 - 18h.

Campagne nationale « respectez les cyclistes »

Place au vélo y participe durant une semaine, du 21 au 27 mars (modalité à définir à l'AG). Nous avons déjà provisionné 500 autocollants à coller sur les pare-brises des voitures indélicates. Comme l'an dernier pour les faux-PV, on en fera une opération médiatique et festive.

Assemblée générale de Place au vélo Lundi 12 mars à 20h30 à la Manu, salle B

- Fête du vélo du 20 mai :
- Opération « Respectez les cyclistes »
- Congrès Fubicy en avril à Lyon
- Document « Rues Belles »
- Evolution du réseau cyclable nantais
- Questions diverses

Un bilan de l'assemblée générale annuelle du 20 janvier 2001

40 participants, plus une dizaine d'enfants gardés dans une pièce voisine. On notait notamment les présences de Mme Gueguen du Centre d'Etudes de l'Equipement (CETE) de l'Ouest et Mr Claude Chamberlin, chargé du vélo de Nantes, maintenant à la Communauté Urbaine.

Les rapports d'activité, moral et financier ont été présentés et approuvés. L'année 2000 a été une année de grande activité de l'association marquée par la présence de Karen, emploi permanent de l'association. Elle a pu dynamiser l'activité de Place au vélo et agir sur des actions spécifiques

Diverses propositions sont émises pour l'année à venir, comme des manifestations de découverte de la ville à vélo, réalisation de drapeaux ou autres signes distinctifs pour manifestation lors des ateliers brico-vélo, faire une manifestation « emblématique » pour les 10 ans de Place au Vélo (bloquer Chevigné, ou Crébillon, ne font pas l'unanimité), la participation de Place au Vélo à l'opération nationale initiée par la Fubicy, du 21 au 28 mars est entérinée par l'assemblée.

La prise en charge de l'organisation de la fête du vélo doit passer à la vitesse supérieure : 8 adhérents décident de former un « comité de pilotage » où les fonctions seront réparties.

Le bureau est renouvelé : Yves Choquet et Pierre Chambon souhaitent le quitter, Renaud, Violaine, Sylvain et Emmanuelle sont de nouveaux candidats immédiatement cooptés par l'assemblée, Marie, Marc, Christophe, Olivier, Bernard, et Xavier souhaitent continuer l'aventure.

La composition du bureau reflète une volonté de transition en douceur, le doublement des postes permettant de préparer la succession des postes clef. On remarque que nous progressons dans la voie de la parité.

Une pause a permis de dresser un buffet conséquent avec les victuailles préparées par chacun, même les absents, telle Marie-Annick, avaient tenu à nous soutenir par des petits plats maison...

Tellement bien qu'on a pris la décision, en réunion de bureau, de recommencer aux beaux jours sous forme d'un week-end de promenade avec camping le samedi soir.

Poursuite de l'assemblée par des présentations par les orateurs invités.

Mme Claudine Gueguen, de CETE de l'Ouest, a présenté une étude de l'accidentologie des deux-roues sur ronds-points. De multiples types d'accident sont possibles, mais deux d'entre eux seulement représentent plus de 60% des cas : le cycliste étant engagé sur le rond-point a été fauché par une voiture qui y entre sans lui laisser la priorité dans 42% des cas, la voiture sortant du rond-point a coupé la route au cycliste qui y tournait lui aussi dans 19% des accidents. C'est très clair, la grande majorité des accidents est imputable à la voiture qui entre ou sort du rond-point sans tenir compte du cycliste. A remarquer que pour ce qui concerne les cyclomoteurs la première source d'accident est aussi le refus

de priorité à l'anneau par une voiture entrant sur le rond-point (ce qui tendrait à prouver qu'il y a là un problème de visibilité des deux roues par les automobilistes, quelle que soit leur vitesse), mais il faut noter que la deuxième source d'accident est la perte de contrôle par le motocycliste qui aborde le rond-point à trop vive allure.

Si les chiffres ont un intérêt indéniable, c'est surtout l'explication de texte corollaire qui aura permis à chacun de se faire une opinion : pourquoi ces accidents, comment les éviter, quelle conduite tenir et quels conseils donner aux cyclistes ?

Mme Gueguen se déclare cependant « frustrée » de ce que l'étude n'ait pas permis de relier une catégorie d'accident avec une typologie de rond-point. Dommage, il aurait été bien utile d'avoir de tels arguments pour faire diminuer le diamètre de certains ronds-points par trop démesurés, engendrant de trop grandes vitesses des véhicules. Les questions du public ont été nombreuses et pointues.

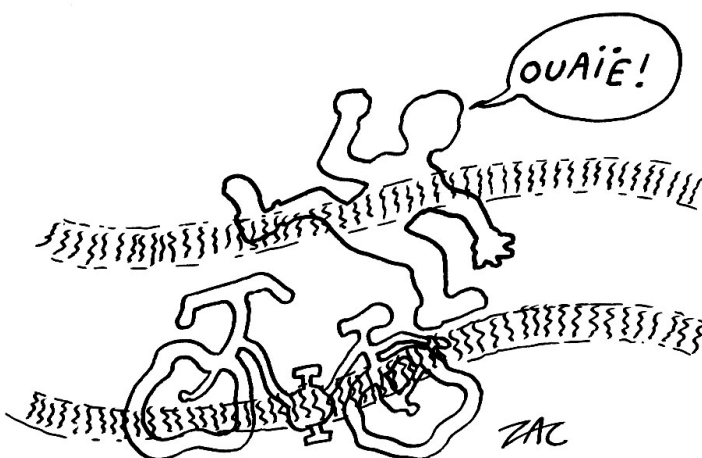
Loïc Jamelot a ensuite présenté une étude sur les accidents enregistrés sur la commune de Rennes. Là aussi les chiffres donnent des indications précieuses (56% des accidents sur cyclistes ont lieu aux carrefours, dans 75% des cas avec une voiture, etc...) mais c'est encore l'analyse de ces résultats qui apporte les informations nécessaires.

Ainsi il y a autant d'accidents quand la voie est munie d'aménagements cyclables que quand elle en est dépourvue... surprenant ! La même étude serait bien utile à Nantes et permettrait certainement de dégager des conclusions spécifiques à notre Communauté Urbaine.

L'analyse de l'évolution du réseau cyclable nantais que Bernard devait nous faire a été repoussée, par manque de temps, à l'assemblée générale de mars.

Olivier

ACCIDENTOLOGIE DES RONDS POINTS



La réunion de bureau du 2 février a été l'occasion de répartir les responsabilités entre membres du bureau dont voici le nouveau facies :

Nouveau bureau de Place au vélo :

Président :	Christophe Raverdy
Vice-Président :	Olivier Flamand
Trésorière :	Marie Bouilland
Trésorière adjointe :	Violaine Boutet
Secrétaire :	Marc Peroy
Secrétaire adjoint :	Reno Geng
Responsable multimédia :	Xavier Boistuaud
Responsable animation :	Sylvain Jacquin
Responsable diffusion :	Emmanuelle Tranlé
Responsable relations extérieures :	Bernard Renou

Décisions du bureau :

- Commande de 500 autocollants "papillons" à coller sur les voitures garées sur les aménagements cyclables pour la semaine "Respectez les cyclistes" pour laquelle nous allons nous mobiliser entre les 21 et 27 mars.
- Une sortie de week-end les 16-17 juin avec camping vers le canal de Nantes à Brest ou Sud Loire.
- Sortie "Lucioles" le jeudi soir 22 mars en ville.
- Les permanences des lundi et jeudi après-midi continuent.
- Brico-vélo tous les derniers samedis du mois rue d'Auvours. Nous devons acheter de l'outillage.

A Angers il y a une association de cyclistes urbains, l'AUVA, qui a fait des pieds et des mains pour obtenir des aménagements cyclables. Et ça a marché : un plan cyclable a vu le jour, les couloirs de bus ont été ouverts aux vélos.

Mais le PDU (Plan de Déplacements Urbains) de l'agglomération a été jugé trop timide par un collectif d'associations, dont l'AUVA, qui l'a carrément attaqué en justice, notamment sur le fait que la place de la voiture en ville ne diminuait pas. Ils ont malheureusement été déboutés.

Parallèlement, la présidente de l'AUVA, après avoir démissionné de son poste, est présente aux municipales sur une liste d'opposition au maire actuel : celui-ci s'est un peu fâché contre cette « trahison ». Et pour finir, un autre candidat aux municipales sur une liste Front National se réclame de l'AUVA. L'association s'empresse de communiquer dans la presse que le candidat est simple membre de l'association et qu'elle est parfaitement apolitique.

Affaire à suivre...

Olivier

C'est un projet du Conseil Général de promotion de l'usage du vélo tourisme-loisirs, utilisant les voies existantes peu fréquentées et hors agglomération. L'itinéraire sera roulant. Il a été retenu que cet itinéraire "littoral" sera un peu éloigné de la côte fortement urbanisée. Trois antennes iront jusqu'à la mer (Le Croisic, Piriac et pointe St Gildas).

Trois années de travaux sont prévues. Actuellement le SICAPG (Syndicat Intercommunal de la Côte d'Amour et de la Presqu'île Guérandaise) recherche dans les détails un tracé vers Le Croisic.

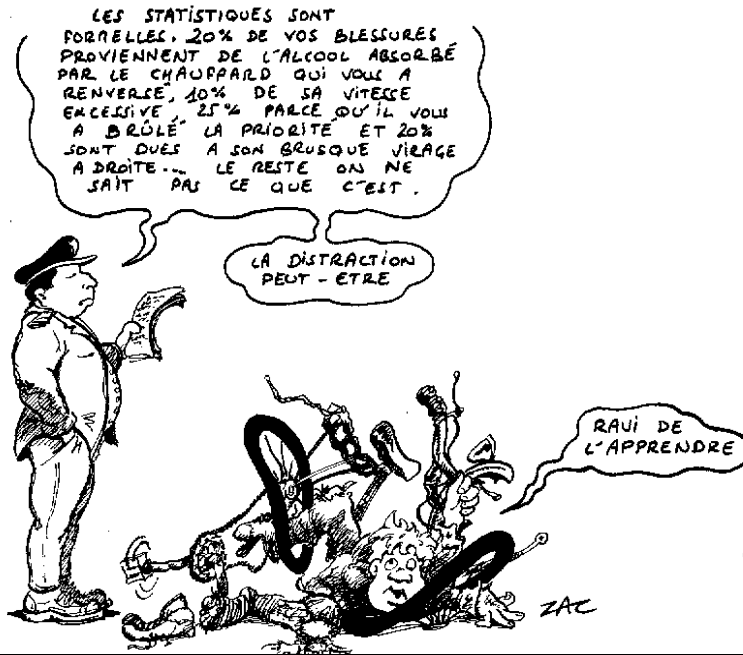
Aucun travail n'est encore réalisé, à l'ex-

ception d'une passerelle de 38m de long et 4 de large installée lors de l'achèvement de la 4 voies St Nazaire - Guérande. Elle se trouve sur le tracé d'une ancienne voie ferrée. La voie piétonne et cycles commence près du bâtiment abritant le SICAPG, organisme moteur de ce projet, dont l'actuel président est le maire du Croisic, ville qui étudie actuellement la création d'une piste cyclable sur la côte sauvage et la possibilité de faire la boucle. L'unique route entre Batz-sur-Mer et Le Croisic est en cours de travaux et la mise en chantier d'une allée cyclable est prévue en octobre.

Le pont de Saint-Nazaire (point de passage de l'itinéraire et de rencontre avec le projet Loire à vélo) n'a pas encore de solution. Il serait souhaitable d'y créer une vraie piste cyclable car il n'existe actuellement aucun aménagement sur ce pont normalement limité à 70 km/h.

Notre demande, Place au vélo a été reçue par Mme Busnel et Mr Sardin, personnes du Conseil Général en charge du dossier Vélocéan. Nous venons leur proposer notre expérience et notre aide... L'écoute a été polie, mais ils n'avaient rien à présenter d'autre que le document général de septembre 99. A priori, rien ne se concrétise dans l'immédiat sur les itinéraires autres que celui du Croisic.

Xavier



Revue de presse des revues cyclistes

Toulouse

Vélo, n°68 janv-mars 01

Il faut lire entre les lignes mais Toulouse semble avoir le meilleur budget vélo des PDU de France. D'abord le président dans son édito dit : " Ce PDU a une qualité : il prévoit un budget important pour le vélo ". Ensuite il faut attendre une lettre de l'élu chargé de la circulation pour comprendre que 560 MF sont prévus dans le PDU.

En supposant tout de même que c'est pour les 10 ans du PDU, cela fait 56 MF par an, loin devant Grenoble, le leader actuel de ce palmarès, qui ne prévoit que 35 MF pour chacune des 5 prochaines années et encore plus loin de Nantes dont les dépenses districales actuelles n'atteignent pas 4 MF.

Lille

L'HeuroVélo, n° 32, Janv 01

Ce journal vient de passer du A5 au A4 et il n'y a pas photo ! Autre innovation de l'ADAV, l'association pour le droit au vélo, la création du GrAV, le groupe action vélo, qui pour sa première action a réussi à interpeller le premier ministre venu inaugurer la ligne 2 du métro sur l'interdiction de pouvoir y met-

tre son vélo. Le 16 décembre le GrAV a bloqué la rue Solférino pour y exiger un contresens cyclable et le 13 janvier il projette avec l'Atelier Populaire d'Urbanisme de demander la mise en zone 30 de la rue d'Arras.

Bordeaux

Vélo-Cité n° 58 fév 01

L'AG a été l'occasion de faire le bilan des adhésions de l'année 2000. On aurait pu penser qu'après la formidable progression de 99 en passant de 210 à 395 adhérents, nos amis bordelais se seraient un peu calmés. Bien au contraire, ils maintiennent le rythme de progression pour se retrouver à 708 en 2000.

Nous voyons que Place au Vélo a une bonne marge de progression !

Besançon

Le Rayon de l'AUB, n°41 janv01

A l'occasion du 22 septembre des comptages de vélo ont été faits par la ville les 15 et 22. L'accroissement de circulation du 15 au 22 n'a pas été énorme, moins de 10%. Par contre impossible de nier la présence des vélos dans Besançon : 1000 vélos sur le pont Battant 600 sur le pont de la République par jour. Une belle perspective pour l'association

qui constate : " Le nombre de cyclistes a explosé aux abords du centre, en réponse aux quelques aménagements concédés par la mairie ".

Le Mans

Cyclamaine, n° 16, janv 01

Le seul journal cycliste local en bichromie ! Sinon beaucoup de petites infos : Le réseau cyclable occupe 4% de la voirie, il y a 850 stationnements vélos et le budget annuel est de 1,4 MF, et que Cyclamaine a édité 4 cartes postales au prix de 5 F les 4.

Montreuil

Vivre à Vélo en Ville, fév 01

Un voyage à Fribourg organisé par la ville sur les économies d'énergie a permis à deux adhérents de VVV de prouver que ce qu'ils proposent pour Montreuil est réaliste puisque Fribourg-en-Brisgau l'a fait. Il suffit d'une politique cyclable ferme et continue dans le temps, ici 25 ans. Pas de mélange de circulation au delà de 30 km/h, intermodalité avec les transports en commun et garage à vélo de 1000 places !

Bernard Renou

Dimanche 20 mai 2001, faites du vélo !

Les ponts de Bellevue, Thouaré et Mauves, traits-d'union entre la promenade de Bellevue, le chemin de halage et la levée de la Divatte. Toute une journée pour le vélo !

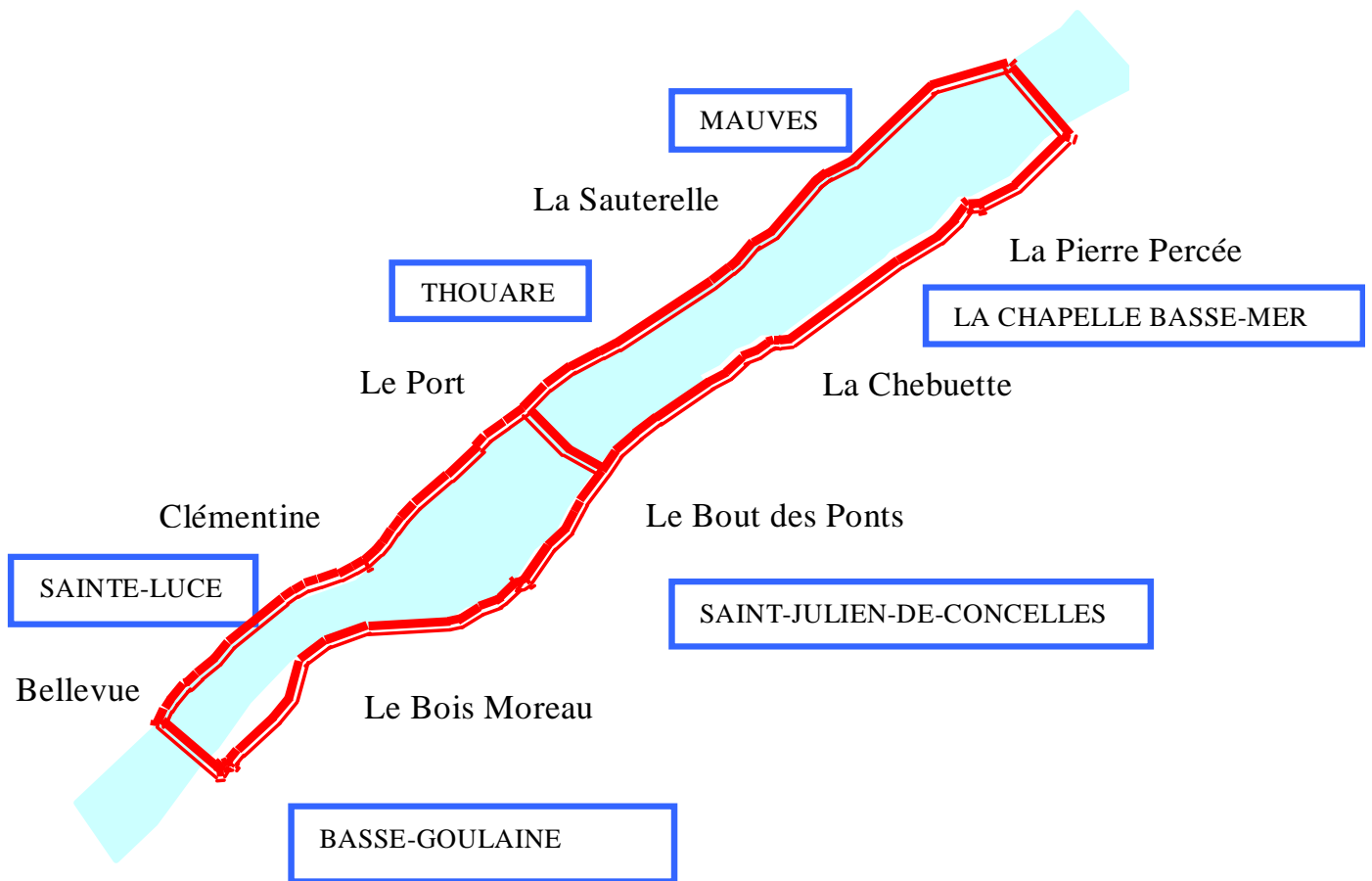
Place au Vélo conduira cette année les participants à la fête du vélo sur les bords de Loire. Ce sera l'occasion de découvrir des sites exceptionnels, à deux pas du vignoble et offrant des vues imprenables sur la Loire sauvage. Le circuit serpente au long de la promenade de Bellevue, de Sainte-Luce à Mauves rive droite, et emprunte la levée de la Divatte rive gauche ; il dévoile également des villages pittoresques et emprunte les ponts de Bellevue (sécurisé pour l'occasion en neutralisant une voie pour les participants dans les deux sens), de Thouaré et de Mauves, traits d'union entre les deux rives. Ces ponts ont l'avantage d'offrir à tous les promeneurs, enfants et adultes, différents circuits plus ou moins longs.

culier la Divatte), a donné un accord de principe sur le blocage de la voie. Il faut aussi que les maires de **Sainte-Luce, Thouaré, Mauves, La Chapelle Basse-Mer, Saint-Julien-de-Concelles et Basse-Goulaine** émettent un avis favorable au passage de la fête sur leur commune.

Lors des sorties des 28 et 29 décembre avec Marie et Olivier, nous avons fait la reconnaissance du parcours. Malgré le froid et la pluie, nous y avons décelé tous les points névralgiques relevant de la sécurité des promeneurs, des mesures de circulation et des lieux de festivité. L'ensemble du parcours fait tout de même 24 kilomètres, en comptant le pont de Thouaré, et est jalonné de points de vue très intéressants et magnifiques sur la

faire les repérages nécessaires à l'organisation de la Fête du Vélo. Mais quel plaisir pour nous tous de voir enfin le 20 mai une Divatte sereine libre de toute circulation motorisée, et sur laquelle nous prendrons le temps de découvrir toutes les animations.

Différents organismes ont proposé de participer à l'événement, en partenariat avec Place au Vélo, à commencer par les communes riveraines. La **Ligue pour la Protection des Oiseaux** et la **SEPNB** organisent une manifestation le même jour à Oudon, mais envisagent de se constituer en relais d'information, de mettre à disposition un stand et de définir les sites susceptibles d'accueillir des interventions de découverte du milieu naturel. **Loire pour Tous** étudiera la possibilité pour



Lors des réunions préparatoires des 6 décembre et 9 janvier, Place au Vélo a présenté le projet. Plusieurs décisions émanant des différents organismes ont été prises. Pour le **Comité Départemental du Tourisme**, présenté comme un relais de communication avec les Syndicats d'Initiative des communes traversées, c'est un projet intéressant en terme d'animation, qui s'inscrit dans une perspective régionale de développement du tourisme en bord de Loire. Le **Conseil Régional** profitera sans aucun doute de cette journée pour faire la promotion de son projet "Loire à Vélo" en cours d'aménagement sur la rive nord. Le **Conseil général**, détenant l'autorisation de passer sur les voies départementales (en parti-

Loire. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de vous promener dans cette région, n'hésitez pas à découvrir les bords d'une Loire sauvage, qui nous dévoile en ce moment des tableaux dignes d'un Turner. De bonne heure le matin – pour les plus courageux – la Loire nous offre des jeux de lumière éblouissants. La Divatte en revanche est peu praticable et dangereuse pour les cyclistes, et pour cause : des voitures qui traversent les villages et qui roulent à des vitesses excessives, qui vous doublent sans considérer les réels dangers, des poids lourds qui vous suivent de près, sur plusieurs centaines de mètres et qui s'empressent de vous doubler avant de vous faire une queue de poisson. Difficile de

les participants de naviguer sur le fleuve (traversée avec ou sans les vélos). **Vélocampus** propose de contacter les associations étudiantes, susceptibles d'être intéressées par l'événement. Et beaucoup d'autres animations en perspective...

Le dossier "Fête du Vélo 2001" est disponible, et on peut le consulter au local et sur le site internet de Place au Vélo. Il est présenté sous la forme de plusieurs plans du parcours : le premier aborde les différents lieux d'animation, le second concerne les points de ralliement, qui ont pour fonction l'accueil des participants et le filtrage de la circulation non cycliste, et le troisième précise les points kilométriques, aussi nécessaires aux participants,

aux organisateurs qu'aux services de secours.

Des membres de Place au Vélo sont d'ores et déjà mobilisés pour assurer, au sein d'un comité de pilotage, les tâches diverses concernant l'organisation de la Fête du Vélo :

Sylvain et Renaud pour les animations.

Marie-Annick et Violaine pour la sécurité des personnes.

Gilles pour la sécurité du parcours et les mesures de circulation.

Olivier pour la logistique et la location du matériel.

Emmanuelle et Olivier pour la communication et la conception des outils.

Marie pour le budget et le suivi des demandes de subventions.

Pour le bon déroulement de cette fête, nous demandons **une participation active** de tous les adhérents et personnes désireuses de s'investir dans l'organisation de la Fête du Vélo, pour assurer l'accueil et l'encadrement de cette journée. De plus, si vous avez des conseils ou des renseignements à communiquer pour l'organisation du circuit, n'hésitez pas à nous en faire part, en prenant contact avec Dominique au 02 40 12 49 73.

Dominique

Itinéraire pour Atlantis

Avec Dominique, nous sommes partis du local de Place au Vélo, direction la zone Atlantis, par une belle journée pluvieuse comme on en rencontre trop souvent ces temps-ci. Nous en avons profité pour tester les bandes cyclables sur le chemin.

A l'aller, en longeant le parc de Procé par la rue des Dervallières, il n'y a pas de souci majeur : la bande cyclable est large et agréable. Mais c'est en s'engageant sur la Place Raymond Poincaré que les choses se gâtent : le carrefour est mal aménagé pour les cyclistes, des voitures sont stationnées en plein milieu. L'entrée du Boulevard Paul Chabas ne présente pas de bande cyclable sur une bonne centaine de mètres, contrairement à ce qui est annoncé sur le P.P.C.*. Nous retrouvons le même problème entre deux ronds-points sur le Boulevard Jean Ingres, et en plus, ça monte très dur, n'en déplaise aux sportifs ! Traversée courageuse du rond-point Abel Durand. Le début de la route de Saint-Etienne de Montluc n'est pas encore aménagé, mais il est prévu d'y assurer une continuité, et pour cause : nous nous retrouvons subitement sur une 2*3 voies. L'idéal serait l'aménagement d'une voie pour les voitures et d'un couloir de bus, où il est possible pour les vélos de circuler en toute quiétude. Arrivés enfin sur la piste cyclable (non indiquée par des panneaux, et c'est bien dommage) située entre la route de Saint-Etienne et le Boulevard de La Baule, nous

nous sentons plus en sécurité, mais des travaux d'aménagement restent encore à faire, comme cela est indiqué sur notre plan, et des panneaux de signalisation et d'orientation vers la zone Atlantis manquent cruellement. Cet itinéraire qui nous fait passer sous la voie rapide mériterait d'être aménagé, d'autant plus que nous nous rallongeons sérieusement pour arriver jusqu'à Atlantis.

Le retour le long de la ligne 1 du tramway (tracée en bleu sur le P.P.C.) est beaucoup plus rapide (20 minutes sans trop forcer). Cette ligne est dotée d'une superbe bande cyclable, très sécurisante pour deux raisons : elle est très large et la vitesse des véhicules est réduite aux abords des arrêts de tram. Ce trajet à prolonger jusqu'à la Place Emile Zola sera parfait lorsque tout sera aménagé. Quitte à faire un léger détour, vous y gagnerez en temps et en sécurité.

Laurent Hollécou, Vélocampus

*P.P.C. : Plan des Pistes Cyclables, disponible et distribué gratuitement au local de Place au Vélo et au local de Vélocampus.

Piège

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais une fois sur deux, je me fais piéger.

Cheminaut sur une piste cyclable

(dernièrement du côté de Gesvrine), je vois soudain au bord de la piste un magnifique panneau bleu indiquant un vélo barré de rouge.



Diabla ! C'est interdit ! Qu'est-ce que je fais ? Panique... Ne voyant pas d'autre issue, je continue en me demandant ce qui se passe ! Eh bien rien, je ne me suis pas trompé de route et la mémoire me revient peu à peu. Il s'agit simplement du panneau de « Fin de bande cyclable » à l'approche du rond-point qui m'a fait sursauter comme ça.

Que peuvent penser les cyclistes qui n'ont jamais feuilleté le code de la route en voyant cette indication ! Je veux bien croire qu'elle peut être utile aux autos, mais s'il vous plaît, messieurs les aménageurs, évitez ce panneau qui ne nous apporte rien, sinon à nous faire douter. Vous éviterez une dépense inutile et des frayeurs aux paisibles cyclistes.

Marc

L'arme secrète

Les plassevélites qui empruntent les bords de l'Erdre, au delà du pont de la Torrière, ont tous été un jour ou l'autre confrontés, pour ne pas dire affrontés, à une meute de bidasses faisant leur jogging. ça faisait ralentir et on pouvait entendre le mot de passe "attention vélo!" hurlé vingt fois, ça égayait une journée entière. Tout cela a changé, car on rencontre désormais le même Régiment d'Infanterie de Marine à VTT et là ça ne fait pas ralentir mais plutôt accélérer. Le pouls aussi en prend un coup, quand on se retrouve submergé par cette armée silencieuse et vivace, l'effet de surprise est total, on lève les mains en l'air et chute. Cardiaque ou pas, t'es mort ! Nul doute que c'est l'arme secrète du siècle à venir. On attend avec curiosité les paras à vélo F1 tombant du ciel sous leur corolle immaculée, puis se servant de leur parachute comme cerf-volant pour se faire traquer vers les lignes ennemies, masqués par leur blanc bouclier...

Olivier



Voilà bientôt un an que le chantier du tram est fini. La piste à contre-sens de la rue d'Auvours pourtant bien indiquée de la Place Viarme (photo) n'a toujours pas été rétablie.

Non seulement, la piste n'existe plus, mais son emplacement est toujours utilisé par des voitures en stationnement gênant sur le trottoir et pas souvent verbalisées.

Il semble que maintenant, les travaux doivent être réalisés par la communauté Urbaine au lieu de la Sémitan.

Le temps nous semble long...

Vélosophie et bonne conscience

J'ai lu pendant les dernières vacances un excellent livre de Didier Tronchet (par ailleurs auteur réputé de bandes dessinées succulentes : " Jean-Claude Tergal ", " Raymond Calbuth ", " Sacré Jésus ") : le *Petit traité de vélosophie* paru aux éditions Plon. Il s'agit d'un ouvrage en tous points remarquable que je me permets de recommander chaudement à celles et ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore consulté : c'est drôle, vif, bien écrit, toujours abordable malgré ce que pouvait faire craindre le titre, et cela fourmille de

ces, beuglé " et toi va te faire mettre espèce de gros beauf/chauffard avec ta bagnole à la con ", ou quelque sentence équivalente, tout en levant vers le ciel un majeur expressif de mon juste courroux. Je suis resté silencieux, les mains au guidon, j'ai posé sur la voiture qui s'éloignait un regard méprisant. Et à ce moment-là, plein de colère froide contre ce gugusse, je pensais quelque chose comme : " Sale imbécile d'automobiliste, toi et tes semblables vous me faites pitié. La voiture t'a rendu gros et agressif. Pauvre nuisible : tu

jusqu'à l'hallucination, d'un très violent accès de bonne conscience cycliste.

Depuis je vis dans l'angoisse : imaginez que ça me reprenne de façon un peu durable, et que je me mette à penser (ou, plus grave encore : à dire et écrire) des choses aussi nulles, simplistes et sottement manichéennes. Quel ridicule ! Quelle honte !

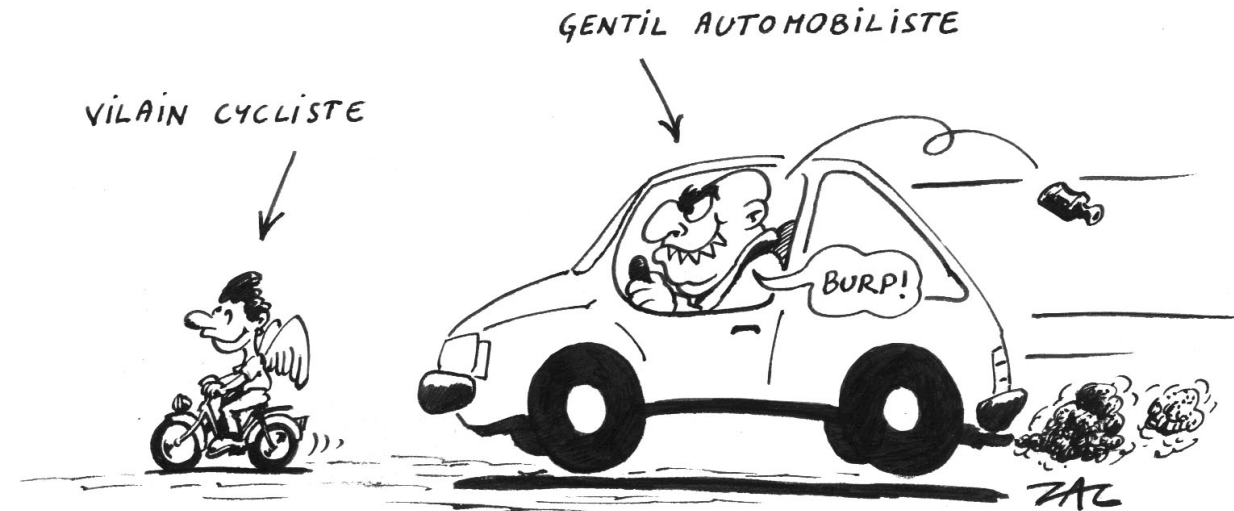
Pis encore ! Imaginez que ce soit contagieux, la bonne conscience cycliste, et que je contamine mes camarades de Place au vélo, qui se mettraient alors tous à proférer de semblables âneries.

Le résultat serait politiquement désastreux : nous deviendrions vite insupportables, comme le sont les arrogants contents d'eux et trop sûrs d'avoir raison. Et ce serait un bien méchant paradoxe que la pratique de la bicyclette urbaine, cette activité subtile, toute de fragilité, de tact, et de plus éminemment inodore, finisse par nous rendre hautains,

dogmatiques et puants de bonne conscience.

Deux choses me rassurent toutefois, et rendent improbables ces funestes perspectives. Tout d'abord, maintenant que j'ai repéré ces vilains sentiments qui enténébrent mon bel esprit de cycliste, je vais pouvoir les combattre, puis les supprimer. Quant à l'aspect contagieux de l'affaire, rien ne me permet de croire que certains parmi vous pourraient éprouver ou penser des choses pareilles, n'est-ce pas ?

Denis Moreau



réflexions fines et originales sur le vélo, le plaisir que nous prenons à le pratiquer, ses grandeurs et ses misères. Pour le dire en une phrase : il s'agit, et de loin, de ce que j'ai lu de mieux sur le vélo depuis fort longtemps.

Malgré tout cela, j'ai refermé ce livre avec un léger sentiment de malaise, dont je n'ai pas, sur le coup, identifié la cause. L'explication est venue quelques jours plus tard au rond-point de Rennes, où il m'est apparu qu'indépendamment de ses nombreuses qualités, ce texte offrait aussi un concentré de ce que peut avoir de pénible, voire d'insupportable, un phénomène qui nous guette tous : la bonne conscience cycliste.

Que m'est-il donc arrivé au rond-point de Rennes ? Je pédalais en sifflotant et m'étais engagé tranquillement sur le rond-point vide de circulation quand, venu de nulle part mais à toute allure, me fonça dessus un véhicule typique de ceux qui nous causent souvent des désagréments à nous, cyclistes pratiquants : voiture allemande de forte cylindrée, peinture métallisée, jantes alliage, queue de renard synthétique pendue au rétroviseur ; conducteur solitaire assez gras, faciès globalement pitbulloïde, la calvitie déjà avancée. De toute évidence en tort du point de vue du code de la route, le gars a pilé pour ne pas me renverser, il a klaxonné, puis m'a gratifié d'un " casse toi connard de vélo " bien senti, avant de redémarrer en faisant crisser ses pneus. Comment ai-je réagi ? Je n'ai pas, comme il eût été normal en de semblables circonstan-

encombres, tu pues et tu pollues. Malheureux ignorant : tu ne sauras jamais les commodités, le plaisir et la santé que procurent la pratique du vélo. Espèce de minable réactionnaire obtus, moi je fais du vélo, je suis de gauche et je t'emmerde ". Et l'humanité soudain se scinda en deux parties, symboliquement séparées par une ligne imaginaire traversant le rond-point de Rennes : du côté du Beau, du Vrai, du Bien et du Progrès, moi et mes camarades cyclistes, les *shiny happy people* qui pédalent, les cadors sur deux roues ; de l'autre côté, celui de la bêtise, de l'obscurantisme et de l'abjection, le gros type avec sa caisse pourrie, les demeurés à quatre roues, les abrutis qui jouent du levier de vitesse, et tous leurs semblables embagnolés. Et des cieux descendit alors l'ange du Seigneur qui anéantit mon agresseur d'une foudre vengeresse, tout en répandant en mon pauvre cœur si injustement meurtri des paroles de consolation d'une suavité inexprimable. Et la voix du Très-Haut retentit dans un doux cliquetis de sonnettes célestes : " C'est moi le Seigneur ton Dieu qui aime le vélo et vomis les bagnoles. Malheureux êtes-vous, automobilistes qui contrarierez mes élus membres de Place au vélo ! Vous serez précipités dans la géhenne, et il y aura des pleurs et des grincements de pneu ".

Là, il s'est mis à pleuvoir. L'eau fraîche m'a calmé. Et tandis que je m'éloignais du rond-point de Rennes, ma colère retombait et l'évidence s'imposait : j'avais été victime,

Lu dans le magazine Auto-moto de janvier 2001 :

Les deux roues désengorgent

Les derniers chiffres du "bilan des déplacements" communiqués par la Mairie de Paris pour 1999 révèlent d'une baisse de 2% de la circulation automobile (-3,3% depuis 1996), et d'autre part un accroissement de 10% du nombre de cyclistes et de 9% des deux-roues motorisés. Deux évolutions directement liées.

Proposition d'aménagements cyclable ville de Nantes pour 2001

Mr Chamberlin nous a présenté la proposition d'aménagements cyclables au titre du programme 2001, qui va être présentée à l'approbation des élus. Il est à noter qu'il a été donné une grande attention aux fiches de signalisation de Place au vélo pour l'élaboration de ce programme. En particulier pour les emplacements de stationnement : toutes nos demandes seront satisfaites si la réalisation concrète est possible.

I - Bandes ou Pistes cyclables prévues :

- Rue Henri IV, arrivée Place Foch : Création d'un sas à l'entrée de la place, permettant également un accès au trottoir vers la rue de l'évêché.
- Bd Bénoni Goullin : Création de bandes, réduction des voies.
- Allée Baco : Création d'une piste cyclable en site propre entre la Chaussée de la Madeleine et le pont Carnot, le long de la voie SNCF. 2001 ne sera sans doute pas l'année de la réalisation, mais de l'étude de cette piste qui sera prolongée vers le futur pôle d'échanges de la gare Sud (horizon 2003).
- Bd des Pas enchantés et Côte St Sébastien : Continuité nantaise de la piste de St Sébastien le long de la Loire, entre la Graineraie et Pirmil.
- Bd de la Solidarité - rue du Corps de Garde : continuité par bande de la place Abel Durand vers le Bd de la Fraternité. Continuité par flèches dans la partie étroite de la rue du Corps de Garde.
- Rue de la Durantière, des Renardières : réduction de vitesse sur Renardières, bandes sur Durantière.
- continuité de Jean Macé à Canclaux : Rues Gutemberg - Guillon-Verne, Bds St Aignan - Langevin : bandes. (Pas d'aménagements prévus sur les giratoires de Lechat, Mellinet et Canclaux:)
- Bd Paul Painlevé : bandes.
- Rue de la Mélinière : écluses pour ralentir la vitesse (itinéraire Viarme - Rd Pt de Vannes).
- Rue des Chalâtres : bandes dans la partie basse de la rue.
- Quai Ceineray : bandes.
- Chemin de la Houssinière : améliorer la visibilité de la continuité

cyclable depuis Michelet.

- Porte de la Chapelle, rue Louis Dreyfus : piste en continuité de la piste venant de Gesvrine (La Chapelle), puis accès au trottoir du rond-point.
- Bout des Landes vers Treillières : Cet itinéraire sera probablement abandonné du fait de la mauvaise volonté de Treillières qui veut enfermer la voie longeant la zone artisanale derrière un grillage infranchissable.
- CD69 : liaison Prison - Bourg de La Chapelle.

II - Mise à contre-sens cyclable de rues ou portions de rues :

- Av de Lusancay : partie interdite qui rejoint Guillon-Verne
- Rue du Loquidy
- Rue Octave Feuillet
- Rue Baptiste Marcet (accès au collège de la Durantière)
- Rue Préfet Bonnefoy, Amiral Ronarch (itinéraire de Lallié à Pont Morand)
- Rue St Charles : desserte de l'école
- Rue de Courson
- Rue Gaston Turpin
- Rue des Cadeniers
- Rue de la Gaudinière entre Longchamp et Pineau-Chaillou
- Rue Francis de Préssensé, rue de Ploërmel
- Rue St Léonard
- Rue du Marais (zone 30)
 - Rue Charles Le Goffic (si les comptages le permettent)
 - Rue de Budapest (3500 véh/jour*) : bande à contresens

* Les seuils de faisabilité d'une bande en contresens cyclable est de 5000 véh/jour. La rue Lafayette que nous demandons dépasse ce chiffre et n'a donc pas été retenue.

III - Stationnements vélo

La liste et les sites des emplacements proposés est consultable au local.

Des appuis vélo bloquant la roue avant seront testés, par exemple devant l'école du Marchix.

Marc



Fiches de signalisation

Profitons de cette occasion pour rappeler l'importance des fiches de signalisation. Vous pouvez y signaler les ratés ou les manques des aménagements cyclables. Les fiches sont visées par l'association puis envoyées à la Communauté Urbaine qui doit donner suite.

Vous pouvez vous en procurer au local rue d'Auvers ou également sur internet.

Place Bretagne : Incroyable !

On a beau chercher aux abords de la Poste, de la Sécu, de la tour Bretagne, de l'arrêt du tram ou aux entrées du parking souterrain, aucun appui vélo n'a été remplacé depuis la transformation de la place.

Espérons que ce gros oubli sera bientôt réparé.

Chers amis nantais,

Estimez-vous heureux de pouvoir circuler à Nantes en toute sécurité, ou quasi toute sécurité, n'exagérons pas. Ici en Grèce, si je peux résumer la situation en quelques mots, je dirais : " Un bon cycliste est un cycliste à quatre roues et avec un moteur " ou pire " Un bon cycliste est un cycliste mort ". Tout est fait pour nous décourager de circuler à vélo. Au pays de la sacro-sainte voiture, aucun effort n'a été fait pour aménager la moindre piste cyclable. Les rares cyclistes que vous voyez sont pâles et tremblotants, tellement le comportement des automobilistes est agressif.

Profitez bien aussi de l'air pur nantais, car ici à Thessalonique, bien que nous n'atteignons pas les niveaux de pollution d'Athènes, l'air à une forte odeur de dioxyde de carbone et de dioxyde d'azote, résultat d'une concentration de voitures trop importante.

En conclusion, ne venez pas en Grèce pour une randonnée cycliste, où votre séjour se transformera rapidement en cauchemar.

De notre correspondant à l'étranger : Christian Chauvet



La Bicyc'Lettre N° 26

N'oubliez pas de payer votre adhésion 2001. A défaut, vous ne recevrez plus votre Bicyc'Lettre à partir du prochain numéro.

Sur internet :

Mail : nantes@fubicy.org

Site : <http://nantes.fubicy.org>

liste : envoyer un mail vide à : nantes-velo-suscribe@fubicy.org

Sur votre agenda

Lundi 12 mars : Assemblée générale Place au vélo Manu 20h30

Samedi 17 mars : Reconnaissance du circuit de la fête du vélo. RV à 14h Place du Commerce

Jeudi 22 mars : Contrôle de vélos avec Vélocampus de 12 à 17 heures devant la fac de Lettres

Jeudi 22 mars : Sortie « Lucioles » à 21h Place du Commerce

Semaine du 21 au 27 mars : semaine d'actions : « Respectez les aménagements cyclables. Pose d'autocollants sur les voitures garées sur bandes cyclables.

Samedi 31 mars : Brico-vélo à 14h au local

Lundi 23 avril : comité de rédaction de la Bicyc'Lettre

Lundi 14 mai : Assemblée générale Place au vélo Manu 20h30

Dimanche 20 mai : Fête du vélo

Week-end 16-17 juin : Projet de sortie à vélo sur le week-end

Bulletin d'adhésion

+ abonnement à la Bicyc'Lettre

Nom.....

Prénom

Adresse

.....

tél.....

e-mail.....

Membre individuel50F

Couple..... 70F

Date :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :

8, rue d'Auvours 44000 Nantes

tél : 02 40 12 49 73

Ont participé à ce bulletin :

Frédéric Baylot, Xavier Boistuaud, Jacques Claveul, Dominique Dupond, Olivier Flamand, Laurent Hollécou, Denis Moreau, Marc Peroy, Christophe Raverdy, Bernard Renou

Et n'oubliez pas le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17 à 20 heures au local : Ambiance chaleureuse et discussions animées...